



Atelier « Construire en équipe son protocole de travail »

Premières rencontre du réseau des LéAL
Université Libanaise

Mercredi 6 février 2019

Objectifs

- **pour chaque équipe : organiser son propre projet : objectifs visés, composition de l'équipe, étape des travaux, planning de travail, productions, répartition des responsabilités...**
- **pour le réseau des LÉAL : initier la réflexion pour la définition du partenariat et de rôles particuliers dans les projets au sein de chaque établissement et côté recherche**

Temps 1 : Organiser le projet dans chaque établissement

- En groupes de travail par établissement avec au moins un chercheur
- Produire un support (poster, brouillon pour un article de blog,...) avec :
 - objectifs visés,
 - composition de l'équipe,
 - productions,
 - planning de travail,
 - répartition des responsabilités et des tâches

Temps 2 : Quelles responsabilités quelles conditions de partenariat à l'échelle du réseau des LÉAL ?

- Trois animateurs-rapporteurs (qui restent sur place)
- Trois groupes de travail par statut : chercheurs, enseignants, personnel administratif et de direction
- Trois questions à travailler tout à tour (3 x 10 minutes) :
1 et 2^{ème} tour : apporter des idées, des éléments, sur des post-its, 3^{ème} tour compléter et réaliser une synthèse
 - A : Les rôles d'un correspondant/chef de projet/responsable/coordonnateur côté établissement
 - B : Les rôles côté chercheur référent, chercheur impliqué, chercheur correspondant
 - C : Les éléments de l'entente de partenariat

Temps 2 : Quelles responsabilités quelles conditions de partenariat à l'échelle du réseau des LÉAL ?

- Présentation des synthèses :
 - A : Les rôles d'un correspondant/chef de projet/
responsable/coordonnateur côté établissement
 - B : Les rôles côté chercheur référent, chercheur impliqué,
chercheur correspondant
 - C : Les éléments de l'entente de partenariat